Mode d'expression de l'accompli et aspectualité en arménien occidental

Anaïd DONABEDIAN CNRS UMR 17 (CAMS - LALIC) — INALCO

- 1. En matière d'aspect comme ailleurs, une bonne description linguistique doit avant tout s'appuyer sur les observables de la langue donnée. Nous nous attacherons donc à décrire le fonctionnement de l'aspect en arménien¹, en observant d'une part les oppositions qui font l'objet d'un marquage spécifique dans le système flexionnel du verbe arménien, et par conséquent les catégories encodées par la langue, et d'autre part des énoncés en contexte permettant d'établir un lien entre ces catégories et les valeurs sémantiques qui en découlent, ce qui permettra de dépasser certaines concurrences que l'analyse des oppositions formelles ne suffit pas à résoudre.
- 2. Nous tenterons au cours de cette analyse de répondre à trois questions :
 - Quelle est la place de l'aspect dans le système verbal de l'arménien ?
 - Dans quels termes peut-on rendre compte de l'opposition parfait / aoriste en arménien : constitue-t-elle un "sous-aspect" au sein de l'accompli, ou faut-il avoir recours à d'autres concepts opérationnels comme les registres pour rendre compte de cette opposition ? Compte tenu des limites de cet article, pour cette partie, nous nous appuierons largement sur des travaux déjà connus sur d'autres langues (cf. bulgare, persan, etc.) où cette opposition fonctionne de manière analogue.
 - Comment expliquer que la forme spécifique au médiatif en arménien occidental, dont la valeur propre est modale, combine au plan aspectuel des caractéristiques de l'aoriste et du parfait, et quel impact a l'existence d'une telle forme sur la spécificité de l'opposition parfait / aoriste en arménien occidental ?
- 3. Considérant comme acquis que les phénomènes aspecto-temporels ne peuvent s'appréhender qu'en relation étroite avec les modes de prise en charge du procès en fonction des coordonnées énonciatives, nous confronterons, lorsque cela sera utile, les données en question au modèle topologique proposé par J.P. Desclés et Z. Guentchéva (notamment 1996), auxquels nous renvoyons pour la définition des concepts d'intervalle topologique, de borne ouverte vs fermée, de zone de validation qui seront mis en œuvre dans la première partie de cet article).

L'arménien moderne connaît deux normes littéraires, l'arménien oriental, pratiqué principalement en République d'Arménie, et l'arménien occidental, langue parlée par la diaspora arménienne issue de l'exil des Arméniens de Turquie principalement après le génocide de 1915. Les différences les plus spectaculaires entre les deux variantes sont d'ordre phonétique, cependant, il existe aussi des différences morphologiques et syntaxiques non négligeables. Pour le sujet qui nous occupe ici, l'opposition entre aoriste et parfait est relativement analogue dans les deux variantes, mais l'arménien oriental ne connaît pas de médiatif formellement identifié, les valeurs du parfait et du médiatif étant prises en charge par une forme unique.

1. Quelle place pour l'aspect dans le système verbal?

Considérons ici l'aspect au sens le plus large, c'est-à-dire en tant que catégorie qui se manifeste tant au plan lexical que grammatical. Quels sont, en arménien occidental, les points du système verbal susceptibles de véhiculer des valeurs aspectuelles ?

Ils sont essentiellement d'ordre grammatical. En effet, au plan lexical, l'arménien ne connaît pas de réels paradigmes permettant d'obtenir par dérivation régulière des verbes aux propriétés sémantiques ou actancielles spécifiques. Tout au plus certains procédés permettent-ils, par suffixation:

- de modifier par des procédés de dérivation régulière les propriétés actancielles d'un verbe (la diathèse s'exprime au moyen d'un suffixe -u-, les types verbaux correspondent prototypiquement à des caractéristiques actancielles, et sont répartis en types primaires transitifs (-el), intransitifs (en -il, moyen, ou -al), ou dérivés (causatif -ec'nel'-ac'nel'), avec une productivité variable.
- de dériver des verbes à partir d'entités nominales (notamment des verbes de phase signifiant 'devenir X', comme jannir, guérir, etc.) qui se distinguent par des propriétés sémantico-actancielles propres, et ont un comportement aspectuel particulier.

Mais en l'absence de réelle régularité au plan lexical, c'est le niveau grammatical qui peut nous permettre de saisir la spécificité du système verbal de l'arménien. Nous nous attacherons donc avant tout à analyser ce que les oppositions morphologiques peuvent nous apprendre sur l'organisation du système verbal. C'est seulement dans un second temps qu'on pourra esquisser à travers un corpus d'exemples une analyse des emplois en contexte, notamment en fonction de paramètres comme les types sémantico-actanciels de procès, dérivés ou non.

1.1. Les données morphologiques

Comme on peut l'observer dans le tableau 1, qui présente le système des formes finies du verbe arménien occidental sur l'exemple du verbe *ert`ul* (aller / partir), les différents temps grammaticaux (*tense*) ou tiroirs verbaux combinent plusieurs types de marques :

- a. Particules d'actualisation / modalisation
- b. Flexion présent / passé
- c. Opposition entre thème de présent et thème d'aoriste.
- d. Temps simples w temps composés

En réalité, comme on le voit ci-dessous, ces quatre marqueurs, qui apparaissent comme les traits formels distinctifs des tiroirs verbaux, s'organisent en trois niveaux, représentés par les trois premières colonnes du tableau, et dont nous proposerons une interprétation en 1.2.

| Formation | Paradigme | Forme | Valeur - sens - équivalent approximatif français | | |
|-----------------------------------|-----------|----------------|--|--|--|
| part./aux | temporel | verbale | | | |
| | présent | ert am | 1. (que) j'aille: subjonctif présent, optatif | | |
| | imparfait | ert`ayi | 2. (que) j'allasse: subjonctif imparfait, optatif révolu | | |
| č` (négation) | présent | č`ert`am | 1b. (que) je n'aille pas: négation de 1. | | |
| | imparfait | č`ert`ayi | 2b. (que) je n'allasse pas: négation de 2. | | |
| Kə>k' (actuel/ | présent | k'ert`am | 3. je vais: actuel, générique, progressif, ou futur « proche » | | |
| progressif) | imparfait | k'ert`ayi | 4. j'allais: actuel ou générique ou progressif | | |
| č` (négation) | présent | č`em ert`ar | 3b. je ne vais pas : négation de 3. | | |
| + auxiliaire | imparfait | č`ēi ert`ar | 4b. je n'allais pas : négation de 4. | | |
| piti (futur) | présent | piti ert`am | 5. j'irai: futur (en discours) | | |
| | imparfait | piti ert`ayi | 6. j'allais aller, j'irais: futur dans le passé ou conditionnel | | |
| piti (futur) + | présent | piti č`ert`am | 5b. je n'irai pas: négation de 5. | | |
| č`(négation) | imparfait | piti č'ert'ayi | 6b. je n'allais pas aller, je ne serais pas allé - négation de 6 | | |
| | aoriste | gac`i | 7. j'allai / je suis allé : aoriste ou prétérit | | |
| č` (nėgation) | aoriste | č'gac'i | 7b. je n'allai pas / je ne suis pas allé : négation de 7 | | |
| auxiliaire | présent | gac'ac em | 8. je suis parti: parfait en discours (repère=T ₀ , aux. présent) | | |
| | imparfait | gac`ac ēi | 9. j'étais parti : parfait en récit (repère passé, aux. imparfait) | | |
| č' (negation) présent č'em gac'ac | | č`em gac'ac | 8b. je ne suis pas parti : négation de 8 | | |
| + auxiliaire | imparfait | č`ēi gac`ac | 9b. je n'étais pas parti : négation de 9 | | |
| auxiliaire | présent | gac'er em | 10. je suis parti : médiatif | | |
| | imparfait | gac'er ēi | 11. j'étais parti : médiatif | | |
| auxiliaire | présent | č`em gac`er | 10b. je ne suis pas parti : médiatif, négation de 10 | | |
| | imparfait | č`ēi gac`er | 11b. je n'étais pas parti : médiatif, négation de 11 | | |

Tableau 1

1.2. Essai d'interprétation

Ainsi, l'organisation formelle du système verbal arménien occidental obéit à trois ordres de choix.

a) Le choix de la base (présent vs aoriste) reflète l'opposition inaccompli vs accompli.

Il est à noter que cette opposition ne se manifeste pas dans tous les types verbaux. Pour un certain nombre de verbes irréguliers (comme ici pour le verbe *ert'al*, mais c'est également le cas d'autres verbes parmi les plus courants) elle se manifeste, comme ici avec *ert'*- et *gac'*-, par l'existence de deux bases formées sur des radicaux différents. Pour certains types réguliers, la base aoriste est prédictible, étant dérivée de la base de présent par des procédés réguliers: ajout d'un infixe en -c'-, ou alternance entre l'infixe -n- au présent et -c'- ou -\varphi- au passé. Cette opposition entre base de présent et d'aoriste peut apparaître sous une forme moins caractérisée que dans le tableau 1, puisque dans le cas des verbes réguliers en -el et -il (soit deux des trois types principaux) seul l'aoriste est formé sur une base marquée, présentant l'infixe -ec'- -ac'-3, les formes 8 à 11 du tableau étant formées sur une base identique au présent.

³ Ainsi que l'impératif de deuxième personne du pluriel.

Malgré ces réserves importantes, nous poserons que le tableau ci-dessus est représentatif du système⁴.

Ainsi, dans le tableau 1, les formes verbales comportant la base *ert'*- relèvent de l'inaccompli : le procès dénoté par le verbe peut être en cours (présent), révolu (cas de l'imparfait), ou non-actualisé (subjonctif, futur), mais il n'est pas donné en temps que parvenu à un terme. L'intervalle par lequel il sera représenté en termes topologiques est caractérisé par une borne de droite ouverte.

La base en gac'-, au contraire, dénote un procès accompli, ce qui se traduira dans sa représentation topologique par une borne fermée à droite.

b) Le choix d'un paradigme temporel (flexion présent vs imparfait) correspond au rapport à T_0 (contiguïté ou non-contiguïté)

On observe dans le tableau ci-dessus que les formes verbales sont organisées en paires selon la flexion à laquelle elles sont soumises, deux conjugaisons étant disponibles, celle en -m, caractéristique du présent, et celle en -i, caractéristique de l'imparfait. Cette opposition, qui structure la totalité du système à l'exception de l'aoriste⁵, est purement temporelle : elle traduit l'opposition entre contiguïté et non-contiguïté de la zone de validation du procès par rapport à T₀.

Dans les formes ayant recours au paradigme en -em-am, la zone de validation est contiguë avec le moment de l'énonciation à condition que l'énoncé relève du registre de l'énonciation : en situation, le procès évoqué à l'aide de ces formes est pertinent pour la situation d'énonciation (présent, parfait). En revanche, pour les formes ayant recours au paradigme en $-e\bar{i}$ $-ay\bar{i}$, la zone de validation du procès n'est pas contiguë à T_0 . En réalité, cette non-contiguïté est orientée : il s'agit toujours d'antériorité, comme cela apparaît clairement dans le cas de l'imparfait ou du plus-que-parfait.

Le fait que l'on trouve dans ces catégories respectivement le futur et le futur dans le passé peut sembler contradictoire. En réalité, cela ne fait que confirmer le fait que le futur n'est en rien réductible à une sorte de T+1 symétrique au passé T-1. Le futur est un temps (tense) éminemment modal, et à ce titre il s'insère parfaitement dans l'analyse que nous proposons de ces deux paradigmes morphologiques de l'arménien : il suffit d'admettre que l'opposition concomitant vs antérieur s'applique non au procès dénoté par le verbe (dictum), mais à la modalité elle-même (modus, matérialisé par la particule piti), ce qui peut se traduire par les gloses suivantes :

piti gam, « je viendrai », <u>il y a</u> intention projet que je vienne piti gayi, « j'allais venir, je serais venu », <u>il y avait</u> intention projet que je vienne⁸.

⁴ Une argumentation plus poussée nous conduirait au-delà des limites de cet article : elle fera l'objet de travaux ultérieurs. On peut notamment s'interroger sur ce que reflète la distribution différente des bases parmi les formes non finies du verbe (participe passé, gérondif, impératifs singulier et pluriel) en fonction du type morphologique du verbe. Cette question renvoie à celle de la relation entre type morphologique de verbes et type sémantico-actanciel de procès.

⁵ L'aoriste dispose de deux paradigmes flexionnels propres, en -i (verbes en -el, -al) ou -ay (verbes en -il, et dits inchoatifs en -n-). On expliquera plus loin cette 'marginalité' de l'aoriste à divers égards dans le système.

⁶ Cette précision est indispensable pour rendre compte de la valeur du présent de narration, qui est calculable de par la spécificité du registre non actualisé.

De même, à moduler en fonction des registres, puisque l'imparfait est également le temps de l'irréel.

⁸ Quant au passage de *piti + antériorité* à la valeur d'irréel du passé, elle résulte d'un calcul assez répandu dans les langues (cf. français je viendrai-s).

La même analyse s'applique, mutatis mutandis, au subjonctif.

c) Le choix du mode de formation (+/- particule, +/- auxiliaire) correspond au modus : il marque l'actualisation de l'énoncé.

L'observation du système tel que représenté dans le tableau 1 montre que la particule ko est la seule marque qui distingue le présent actuel du subjonctif, ce qui la caractérise comme un actualisateur. On voit que cette particule est compatible avec le passé (elle entre dans la formation de l'imparfait) mais qu'en revanche elle est incompatible avec la négation, qui est formée d'une forme invariable en $-er^9$ et d'un auxiliaire constitué de la particule de négation \check{c}' préfixée au verbe être 10 . Les deux modes de formation, particule et auxiliaire, sont en distribution complémentaire. Ainsi, les quatre marques formelles (base, choix du paradigme, particule, auxiliaire) que nous évoquions en introduisant le tableau 1 correspondent en réalité à trois niveaux d'oppositions, ce que nous traduisons en caractérisant particules et auxiliaires comme relevant d'un choix commun : celui du mode de formation 11 .

Ainsi, une base verbale fléchie sans particule ni auxiliaire est une forme non actualisée : c'est le cas du subjonctif. C'est également le cas de l'aoriste, et nous tenterons plus loin d'expliquer en quoi cela nous renseigne sur la valeur fondamentale de l'aoriste. Enfin, mentionnons en outre le cas particulier de quatre verbes exprimant une propriété du sujet, être, avoir, savoir, pouvoir, qui n'ont besoin de nul marqueur pour être actualisés : ce sont en quelque sorte des verbes autoactualisables, et dans leurs paradigmes, la particule ko est incompatible avec la base de présent :

| non actuel | actuel | aoriste |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| <u>oll</u> -am, que je sois | <u>em</u> , je suis | <u>e</u> γ-αy, j'ai été |
| <u>unen</u> -am, que j'aie | <u>un</u> -im, j'ai (* ko unim) | <u>nnec'</u> -αy, j'ai eu |
| gitn-am, que je sache | git-em, je sais (* ko gitem) | <i>gite'-ay</i> , j'ai su / appris |
| karen-am, que je puisse | krn-am, je peux (* ko krnam) | <u>kre'</u> -ay, j'ai pu / réussi |

⁹ Sur la valeur de cette forme, et notamment son éventuelle relation avec la forme invariable du médiatif, cf. A. Donabédian 1998.

¹⁰ À l'exception de l'aoriste, une fois de plus marginal dans le système, et qui est comme le subjonctif susceptible de recevoir directement le préfixe de négation.

On pourrait penser que l'auxiliation renverrait à l'aspect. l'opposition temps composés vs temps simple reflétant alors l'opposition parfait vs aoriste, mais la forme de présent négatif, qui est construite avec un auxiliaire, oblige à interpréter différemment l'auxiliation. C'est donc l'existence de cette forme qui démontre que l'auxiliation en arménien occidental est bien une marque d'actualisation, et non d'aspect.

La particule $k\mathfrak{d}$ est compatible en revanche avec la base de subjonctif (colonne de gauche). L'énoncé aura alors une valeur de vérité générale, valeur qui pour les autres verbes s'exprime de la même manière que le présent actuel : comparer (a) prescriptif et (b) de constatation :

⁽a) pztik tyanera les petits garçons bari k'allan sont sages (base subjonctif) (un petit garçon, ça doit être sage)

⁽b) bari en, sont sages (base de présent).

⁽c) ... $x \bar{o} s k^* m t i k k^* onen$ (litt. [Parole écoute font]-> obéissent). Dans ce cas (verbe 'faire' fonctionnant avec $k \bar{o}$), les deux valeurs peuvent apparaître avec la même forme, selon le contexte et l'intonation.

On peut trouver là tout à la fois une illustration et une explication à la complémentarité entre particule et auxiliaire. L'auxiliation, qui consiste à avoir recours à être pour transférer en forme finie une forme participiale du verbe, nominale ou invariable, permet de conférer à la forme composée cette faculté d'actualisation sans particule, d'où l'association de ces deux paramètres en arménien.

Enfin, cette complémentarité entre auxiliaire et particule semble confirmée par les données de l'arménien oriental standard qui utilise une forme auxiliée (être + forme en -um, homonyme d'un locatif) pour exprimer le présent actuel par opposition au présent subjonctif, et ce, tant à l'affirmative qu'à la négative. Être se distingue des autres verbes par sa qualité de copule et d'auxiliaire, rôle qu'il est le seul à pouvoir assumer en arménien, où il n'existe pas d'autre auxiliaire.

La notion d'actualisation doit être comprise ici dans un sens restreint. En effet, outre ce que l'on entend usuellement par actualisation (où actuel s'oppose à virtuel), l'auxiliaire et la particule marquent de plus la présence d'un repère temporel de référence T₀. C'est ce sens précis qui permet d'expliquer pourquoi l'aoriste reste en-dehors de cette catégorie.

1.3. L'aspect dans les temps du passé accompli

Dans cet article, notre propos est d'examiner le fonctionnement aspectuel des formes accomplies du verbe.

Si nous considérons que, comme nous l'avons démontré plus haut, le mode de formation du verbe correspond à l'actualisation du procès, le choix de la conjugaison à une opposition d'ordre temporel, et enfin, la base verbale à un choix d'ordre aspectuel (entre accompli et inaccompli), on pourrait penser que le système présente une certaine transparence, et que l'opposition accompli - inaccompli épuise le système aspectuel de l'arménien occidental.

Deux faits d'ordre morphologique montrent qu'il n'en est rien :

- 1. l'aoriste n'entre pas dans ces oppositions morphologiques de manière régulière : il possède son propre paradigme flexionnel ; pour les verbes réguliers qui n'opposent pas une base accomplie à une base inaccomplie comme ert'- / gac'-, l'aoriste forme par dérivation une base propre ; enfin, il ne porte ni auxiliaire ni particule sans qu'il soit pour autant possible de le considérer comme un temps non actualisé : il échappe donc à l'opposition que nous avons décrite sous le terme de « mode de formation ».
- 2. Les oppositions formelles soulignées à partir du tableau 1 ne permettent pas d'opérer une discrimination entre le parfait et le médiatif, qui présentent rigoureusement les mêmes caractéristiques : il s'agit de temps composés, formés sur la base de l'accompli, et présentant des couples s'opposant selon le choix de la flexion de l'auxiliaire au présent et à l'imparfait. On trouvera une ébauche de réponse à ce point dans le fait que la nature nominale du participe en -ac¹³ du parfait permet à cette forme de relever aussi bien de la prédication de procès que de la prédication de propriété, ce qui n'est pas le cas de la forme invariable en -er du médiatif.

Ainsi, les limites auxquelles nous nous heurtons dans la tentative de décrire en 1.2. le système verbal de l'arménien à l'aide des trois critères morphologiques de base concernent le sous-ensemble des temps accomplis (formés sur la base en gac'-). Nous nous attacherons donc à

¹³ Ce participe est en effet susceptible, dans des emplois non prédicatifs, d'avoir une morphologie et une syntaxe nominale, comme le montrent l'emploi des possessifs et la relation de déterminant à déterminé entre la forme *tesac* (vu) et le nom *mard* (homme) dans *im tesac mard-s* [à-moi vu homme-mon]. l'homme que j'ai vu.

rendre compte de cette opposition ternaire entre aoriste, parfait et médiatif, qui résiste à cette première approche globale.

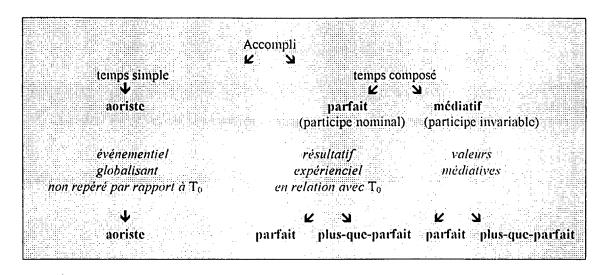


Tableau 2

Cette arborescence organise les cinq temps grammaticaux accomplis à l'aide d'une nouvelle opposition formelle, puisqu'après une première partition entre temps simple (l'aoriste) et temps composés (parfait et médiatif), nous distinguons entre les types de participes constitutifs du parfait et du médiatif. Les mentions en italiques résument, à des degrés d'abstraction variables à ce stade de l'analyse, les valeurs pragmatiques que véhiculent ces formes en contexte, et qui conduisent à une opposition à trois termes. Enfin, nous notons que les temps composés marquent nécessairement la contiguïté ou la non-contiguïté avec T₀, alors que l'aoriste est indifférent à cette opposition. Les temps composés peuvent donc se dédoubler en deux formes. A l'issue de ce cheminement, nous obtenons donc les cinq formes qui nous occupent dans cet article.

2. L'opposition parfait / aoriste :

2.1. Propriétés générales

Au plan typologique, l'arménien appartient à une catégorie de langues qui, au contraire du français, ont conservé l'opposition ancienne entre aoriste et parfait, y compris dans le registre énonciatif. Ainsi, en arménien comme notamment en bulgare, en grec moderne, en persan, l'opposition entre aoriste et parfait n'est pas identique à l'opposition entre passé simple et passé composé en français, comme le souligne Z. Guentchéva (1990 : 83). Si en français le passé simple est réservé au registre du récit (sans repérage par rapport à T₀), en revanche, dans ces langues, l'aoriste est aussi bien un temps du récit que du discours : on peut asserter en situation qu'un événement E a eu lieu précédemment, ce que le français ne permet pas.

Le parfait, lui, exprime un état résultant, ce qui permet, selon le type sémantique du verbe (statif, dynamique, de changement, de position), d'obtenir des valeurs différentes pour le parfait, mais avec pour point commun la prise en compte d'un état stabilisé résultant de ce procès, et pertinent pour la situation d'énonciation.

Dans ses grandes lignes, l'opposition entre aoriste et parfait en arménien ne se distingue guère de ce qui a pu être observé dans les langues mentionnées ci-dessus, et nous nous appuierons donc sur l'argumentation proposée dans Guentchéva 1990.

A l'aoriste ou au parfait, le procès est accompli (il y a un événement référentiel accompli, c'est-à-dire un procès représenté par un intervalle fermé à droite et à gauche, et non contigu à T₀), mais la zone de validation du procès dans l'énoncé (qui justifie le choix du locuteur d'encoder un événement extralinguistique comme aoriste ou comme parfait), est dans un cas (aoriste) à l'intérieur de l'événement et donc comme lui sans référence à T₀, ce que l'on traduira par la représentation topologique suivante (la zone de validation est hachurée et inclut les bornes):

(il s'agit d'événements clos, conçus globalement - les bornes sont incluses - et qui de ce fait permettent la succession narrative.)

et dans l'autre cas (parfait), la zone de validation est à l'extérieur de l'événement, elle se situe dans un intervalle qui commence au terme T de l'événement accompli et se prolonge jusqu'à T_0 :

Schéma que Z. Guentchéva (1990 : 153) commente ainsi : « l'énoncé est validé sur l'intervalle ouvert]T, T₀[et non pas sur l'intervalle fermé []T . »

2.2. Aoriste et parfait : illustration des principales oppositions en arménien

L'observation des différentes descriptions semble montrer que si l'aoriste est plus aisé à représenter, il semble en revanche plus difficile de fournir un inventaire de ses valeurs sémantiques. A l'inverse, le parfait se laisse plus facilement réduire à quelques valeurs sémantiques typiques, mais sa formalisation est plus complexe. Cela tient au fait que l'aoriste se prête à une représentation linéaire, alors que le parfait combine plusieurs dimensions : la coexistence d'un événement de référence accompli et d'une zone de validation contigue à T₀, est susceptible de générer des valeurs très diverses en fonction de paramètres divers comme le type de procès, le registre, etc. De fait, nombreux sont les travaux cherchant à définir de façon plus ou moins systématique l'organisation de ces valeurs pragmatiques.

Ainsi, N. Kozintseva 1996 analyse le parfait en arménien oriental¹⁴ à travers une grille de quatre valeurs¹⁵, exprimant une valeur fondamentale définie comme the current relevance of the result or the consequences of the past action for the present (N. Kosintseva, 1996 : 191)

l'Arménien est comparé dans cet article.

¹⁴ Le parfait en arménien oriental présente des valeurs relativement proches de celles qu'il acquiert en arménien occidental, c'est pourquoi l'analyse de N. Kozintseva est exploitable dans notre analyse. Il est utile cependant de signaler que les limites à l'analogie sont de deux ordres : premièrement, la valeur de médiatif en arménien oriental est assumée par le parfait en -el, donc le médiatif n'existe pas comme catégorie grammaticalisée, alors qu'en arménien occidental, il est exprimé à l'aide d'une forme spécifique en -er; deuxièmement, l'arménien oriental présente, à côté du parfait en -el, une forme en -ac (la forme du parfait en arménien occidental), résiduelle, défective, que certains linguistes considèrent comme purement adjectivale, et que d'autres (comme N. Kozintseva) traitent parmi les paradigmes verbaux comme un parfait dit « résultatif ».

¹⁵ Reprenant en cela les valeurs proposées par Fenn pour la description du present perfect anglais avec lequel

a/ la pertinence actuelle ('current relevance'), marquée par un élément contextuel comme un verbe de perception (tu as vu comme il a grandi?) ou un marqueur temporel en relation avec Sit₀ (depuis..., pas encore, pour X temps):

(1) Sabat'ic' aweli ē <u>p'akvel es</u> senyakum, durs č'es galis.

[Semaine-Abl plus est <u>enfermé es</u> chambre-loc., dehors ne viens]

Cela fait plus d'une semaine que tu t'es ènfermé dans ta chambre, tu n'en sors plus.

Mais le lien avec T₀ peut être marqué par un élément quelconque du contexte¹⁶ :

(2) Es <u>kardac'el em</u> ays girk'ə, karoyem graxosakan grel nra masin.
[Moi <u>lu suis</u> ce livre, capable suis compte-rendu écrire son sujet-Dat.]

<u>J'ai lu</u> ce livre, je peux en faire un compte rendu.

b/ le parfait d'expérience ('experiential') : le fait que le procès ait eu lieu est pertinent pour le moment de l'énonciation, en soi, par le fait même d'avoir eu lieu, sans référence au résultat de ce procès :

- (3) Mit'é du tesel es orevé l'etesi?
 [Est-ce toi <u>vu es</u> quelconque espion-Dat]
 Est-ce que tu <u>as (déjà) vu</u> un espion?
- (4) Sedan <u>eyel ē</u> Moskvayum [Seda-art. <u>été es</u>t Moscou-Loc] Seda <u>a (déjà) été</u> à Moscou

Par opposition au parfait de pertinence actuelle :

(5) Sedan <u>gnac'el ē</u> Moskva [Seda-art. <u>allé est</u> Moscou-o] Seda <u>est partie</u> pour Moscou

c/ duratif ('continuative'), avec des procès ateliques ou des circonstanciels traduisant la durée :

(6) K'ani ōr ē ayste y em, k'ez zgast der' <u>č' em tesel</u>
[Combien jour est ici suis, te sobre encore <u>n'ai vu</u>]
Depuis le temps que je suis ici, je ne t'<u>ai pas</u> encore <u>vu</u> sobre.

Citons pour mémoire que N. Kozintseva ajoute à ces valeurs le non-témoignage ('unwitnessed event'), qui touche aux limites de l'analogie entre arménien oriental et occidental, puisqu'en arménien occidental, le médiatif, forme verbale spécifique, relaie le parfait pour cette valeur :

(7) Ays gišer anjrew ē ekel, p'oyoc'ə t'ac' ē [Ce muit pluie est venu, rue-art, mouillé est] <u>Il a plu</u> cette muit, la chaussée est mouillée.

On retrouve ces valeurs organisées de manière quelque peu différente chez Z. Guentchéva qui pose comme valeur fondamentale du parfait l'état issu d'un processus accompli et distingue:

¹⁶ Qui peut être segmental ou non : N. Kozintseva inclut d'ailleurs dans cette catégorie l'admiratif (énoncés du type : *Comme elle a grandi !*), généralement considéré comme une valeur du médiatif, mais qu'elle propose d'interpréter comme une réaction du locuteur, en situation, à un état résultant. Cependant, en arménien occidental, où le médiatif est exprimé par une forme spécifique, qui a aussi valeur d'admiratif, l'organisation formelle confirme au contraire cette affinité entre médiatif et admiratif, distincts du parfait.

- le parfait résultatif (état acquis, état résultant, état conséquent)
- le parfait d'expérience
- le parfait de reconstruction (faits rapportés ; après verbe d'opinion à l'aoriste : il pensa que)
- le parfait admiratif (associé aux formes spécifiques du médiatif¹⁷)

Elle précise également qu'il s'agit en réalité d'un continuum de valeurs, qui met en jeu des composantes comme :

- la possession, qui génère la valeur stative du parfait ;
- l'adjacence, qui rappelle le processus même si la dominante de validation est l'état;
- l'événement, qui explique l'existence d'une zone d'intersection du parfait avec l'aoriste.

L'opposition aoriste / parfait en arménien occidental se situe dans la droite ligne de ce que l'on peut observer en bulgare, persan, grec moderne, arménien oriental, etc. Aussi, nous nous contenterons à ce stade de notre travail de commenter quelques exemples, tirés pour la plupart de corpus en arménien occidental, pour apporter une illustration de ce que l'on sait de cette opposition dans les langues où elle est préservée.

Dans la série d'exemples au parfait (8) à (13), le lien avec la situation d'énonciation (pertinence actuelle) est présent à travers divers indices :

- Il peut s'agir d'un contexte au présent, comme en (8) :
- (8) K'uzes or arajuan pēs əllank' bayc' verjapēs, orer anc'ac ē ew menk' tyay č'enk'.

[.....jours <u>passé sont</u> et nous garçons ne-sommes]
Tu veux que nous soyions comme avant, mais enfin, <u>le temps a passé</u>, nous ne sommes plus des gamins.

(Ici, nous sommes en situation, comme le montre la présence de verbes au présent dans le contexte (*turveux*, *nous ne sommes pas*)) par opposition à l'exemple à l'aoriste :

(9) Tariner anc'an, boloro morc'an anor masin...

Années <u>passèrent</u>, tous <u>oublièrent</u> de-cela à propos...

Des années passèrent, tout le monde oublia cela...

où la succession chronologique des événements à l'aoriste relève du récit.

- Le procès au parfait peut être mis en séquence avec des formes aspecto-temporelles qui relèvent du discours : impératif en (10), présent prospectif en (11) :

```
(10) <u>Ekac ē</u>, se yan nsdink'!
[Arrivé est-il, table asseyons-nous.]
Il <u>est arrivé</u>, passons à table!
```

(11) Annan kə gitnay, Amerika gac'ac ē. (eyac ē).

[Anna-la act. sache, Amérique allé est (été est)]
Anna le saura, elle est allée en Amérique (a été)

- Il peut également s'agir d'adverbes de temps impliquant un rapport à T₀ comme *ardēn* (*déjà*).

(12) Gorco arden awartac e

[Travail-le déjà achevé est]

Le travail est déjà achevé.

ou encore d'énoncés isolés caractéristiques du discours, en situation, comme (13) :

¹⁷ A la différence de l'arménien occidental, en bulgare, le médiatif n'est formellement distinct du parfait que pour une partie des formes personnelles, et ne constitue pas un paradigme spécifique complet, ce qui explique que les valeurs médiatives puissent également être prises en compte pour la description du parfait.

(13) Karmril sksac ē

[Rougir commencé est]

Il a commencé à rougir (il commence à rougir)

La possibilité d'une traduction par un présent en français est un indice supplémentaire du lien avec T₀.

Le parfait rend compte d'un procès en ce qu'il est stabilisé et pertinent pour T₀. De ce fait, en fonction des propriétés sémantico-actancielles du procès, ces valeurs de pertinence actuelle et d'expérience présentent des affinités fortes avec des valeurs statives, possessives, ou avec une prédication de propriété.

C'est le cas notamment avec des procès téliques et momentanés, qui permettent parfois de gloser le parfait par un adjectif :

(14) Bayc'kə bawe moten ditel zgalu hamar irapes or cnac es Duran Barjravandaki mej...

... que <u>né es</u> Touran Plateau-Gén. dans J

Mais il suffit de regarder de près pour sentir que tu es né dans le (natif du) plateau touranien...

(15) Mankut'iwns anc'ac ē

[Enfance-mon passé est]

Mon enfance est passée : finie

Mais la présence d'un circonstant portant sur le déroulement du procès restaure une processualité (par supplément de qualification), sans pour autant rendre le procès dynamique :

(16) nkut'iwns anc'ac ē jierun het

[Enfance-mon passé est chevaux avec]

Mon enfance <u>s'est déroulée</u> parmi les chevaux.

La processualité a d'ailleurs un impact sur les propriétés sémantiques du substantif *mankut'iwn* 'enfance', vu comme une entité stabilisée en (15), et comme processuelle en (16).

Le parfait se prête volontiers à l'indétermination, ou à la non-délimitation du procès. Les exemples suivants montrent que c'est le caractère non discret de l'événement source en tant que tel qui permet les valeurs dites d'expérience, situées à la jonction entre événement et propriété.

(17) Terews ogtakar əllay k'ezi erb yisec'nem or k'u tarik'id es esov p'ayı <u>berac u caxac em</u> orpeszi aprim [bois <u>apporté et vendu suis</u> pour que-vive]

Il n'est peut-être pas inutile que je te rappelle qu'à ton âge, <u>j'ai transporté</u> à dos d'âne <u>et vendu</u> du bois pour vivre.

La forme verbale ne dit rien de plus que « il y a eu 'transport à dos d'âne et vente de bois' pour moi ».

(18) K'ani angam sksac em cxel ew jgac...

[Combien fois commencé ai fumer et laissé...]

Combien de fois je me suis mis à filmer puis j'ai arrêté!

Ici comme en (17), la séquencialité des procès coordonnés est fictive. La séquence est comprise comme englobant deux phases en un procès complexe. Par ailleurs, le quantificateur indéfini K'ani angam, 'combien de fois', marque l'indétermination de l'ancrage temporel. Cela est plus clair encore en (19) où l'indétermination est totale, et où le procès vise à définir une propriété du sujet :

(19) Ov or mo sksac e cxel mišt krnay versksil

[Qui jour un commencé a fumer toujours peut recommencer]

Quiconque a commencé à fumer un jour peut toujours recommencer

Il est remarquable que dans un contexte identique à (19) mais avec un procès à l'aoriste, Ov [or] (celui qui, litt. [qui qui]) serait interprété non plus comme indéterminé (quiconque) mais comme déictique (celui qui).

Toujours avec des procès téliques et momentanés, les énoncés à l'aoriste apparaissent en récit, dans des contextes où la référence temporelle s'établit sans relation à T₀, comme le montre le circonstanciel de temps « un jour »

(20) Or mon al xmel sksav.

[jour un aussi boire j'ai-commencé-aor.] Et un jour, je me suis mis à boire.

mais également en situation :

(21) Irapēs ays angam keank's sksaw vepi mo nmanil.

[Réellement cette fois vie-ma <u>a-commencé-aor</u>. roman-Dat. un ressembler] Cette fois-ci, réellement, ma vie s'est mise à ressembler à un roman.

où 'cette fois-ci' marque nettement le caractère événementiel du procès, le discrétise : il y a occurrence de quelque chose. Le sujet prend conscience qu'il se produit un événement, et il le profère aussitôt. Cette valeur est proche de la valeur 'admirative', distincte de la valeur médiative, que Kozintseva prête au parfait en arménien oriental : la prise de conscience du procès est simultanée à son énonciation. Ces emplois, comme (22), (23) et (24), ont des équivalents bien décrits en grec moderne :

(22) Anot'ec'ay. litt. [je me suis affamé]. j'ai faim (aoriste)

(23) Janjrac'ay, litt. [je me suis lassé], j'en ai assez (aoriste)¹⁸ (cf. grec moderne : Βαρεθηκα, litt. [Je me suis lassé] signifiant : « j'en ai assez »)

Enfin, l'aoriste peut prendre une valeur prospective, que le parfait exclut :

(24) Gac'ink', on y va! (nous sommes partis, aoriste)
(cf. grec moderne : Τωρα ηρθα, litt. [maintenant je suis arrivé], signifiant « j'arrive tout de suite »)

L'opposition entre parfait et aoriste est particulièrement typique avec des procès ayant des propriétés congruentes avec la résultativité (l'un des participants principaux est affecté de façon significative et plus ou moins durable par le procès : soit dans sa localisation, soit dans son contour notionnel même). Le cas des verbes de changement de position est particulièrement clair, comme le montre la traduction des paires d'énoncés ci-dessous :

(25) Dun šatonc' hos nstac es?

[Toi depuis-longtemps ici assis es?]

Tu es assis là depuis longtemps?

qui suppose que le personnage est toujours assis, contrairement à l'énoncé à l'aoriste :

(26) Dun šatonc' hos nstec'ar?

[Toi depuis-longtemps ici t'es-assis-aor.?]

Il y a longtemps que tu <u>t'es assis</u> ici?(aoriste)

qui est possible, que le personnage soit assis ou non.

¹⁸ Nous tenterons de voir en 3, en quoi cette valeur particulière de l'aoriste en situation se distingue du médiatif, puisque même s'il y a affinité avec le médiatif, pour ces énoncés, on peut établir des paires minimales. *Anōt'ec'ay* (aoriste) n'étant pas interchangeable avec *Anōt'ec'er em* (médiatif).

De même, on comparera (27) et (28):

```
(27) Verjapēs <u>hasac ē.</u>
[Enfin arrivé est]
Il est enfin là.
```

(28) Verjapēs <u>hasav.</u>
[enfin <u>je-suis-arrivé-aoriste</u>]
Je suis enfin arrivé¹⁹.

Cette affinité entre parfait et prédication de propriété est encore renforcée par le fait qu'en arménien occidental comme en arménien classique²⁰, la diathèse est propice à la neutralisation. L'énoncé suivant est susceptible d'être interprété de deux façons :

(29) Sew aknoc'in tak ač'k'in mēkə bampakov cackac ē u jerk'in mēj kə šaržē anxusapeli hamrič'ə.

[Noir lunette-Gén. sous oeil-Gén. l'un coton-Inst. couvert est et main-Gén. dans act. remue inévitable chapelet-le]

Sous ses lunettes noires, l'un de ses yeux 1/ (est bandé de coton) 2/ (il a bandé avec du coton) et dans sa main il manipule l'inévitable chapelet.

La forme active marquée du procès sarze (fait bouger) conduit à préférer l'interprétation active n°2. Mais parallèlement, le caractère descriptif de l'énoncé (il s'agit du portrait d'un personnage pittoresque voyageant dans le même avion que le narrateur) pourrait au contraire porter à préférer le passif n°1. La forme verbale elle-même n'opère pas de discrimination entre actif et passif 21.

La valeur d'expérience du parfait résulte notamment de procès sémantiquement non résultatifs en soi, au sens où ils ne sont pas susceptibles d'affecter l'un des participants au procès (dans 'Jean a lu ce livre' ni Jean, ni le livre ne sont affectés de manière tangible par le procès, contrairement à 'Jean a construit une maison', ou 'Jean a quitté Paris'. Avec ce type de procès, la valeur résultative du parfait ne peut s'interpréter que dans le sens expérienciel : le sujet a la propriété (l'expérience) d'avoir été sujet d'un tel procès :

```
(30) Annan ko gitnay, Amerika <u>gac'ac ē</u>. (<u>e yac ē</u>).
[Anna-la act. sache, Amérique allé est (été est)]
A. le saura, elle est allée en Amérique (a été)
```

Ainsi, quel que soit le type sémantico-actanciel du procès concerné (momentané ou non, télique ou non, affectant l'un des participants au procès ou non), on constate que le parfait permet de recatégoriser un procès télique et momentané (de type événement) comme statif (allant jusqu'à la prédication de propriété), alors que l'aoriste, lui, a pour effet de discrétiser un procès de type processus ou activité (ex. 9). Ainsi, le verbe tesnel (voir), que l'on peut caractériser au plan de la langue comme un procès de type « processus », est attiré dans les deux énoncés ci-dessous vers le type « état » et le type « événement » :

¹⁹ Dans des énoncés isolés, la troisième personne est cohérente avec le parfait (S₀ constate en situation un état de fait concernant un tiers), alors que la première personne converge avec l'aoriste (S₀ énonce un événement simultanément à sa survenue). Dans des contextes plus longs, on pourrait bien sûr combiner première personne et parfait, ou troisième personne et aoriste.

²⁰ Cf. Benveniste 1960.

²¹ Certes, il aurait été possible de choisir le passif marqué « *cackuac* », néanmoins, la forme sans marque de passif -u- n'exclut pas une interprétation passive.

(31) Ir hayrə <u>tesac ēs</u>?

[Son père <u>vu es</u> ?]

<u>As</u>-tu (déjà) <u>vu</u> son père? (tu le connais?) parfait -> ETAT

(32) Ir hayrə tesar?

[Son père <u>as-vu-</u>aor.]

Tu as vu son père? (à l'instant / à un moment précis) aoriste -> EVENEMENT

C'est de cette valeur stative que le parfait tire sa valeur expériencielle : le procès réalisé confère au sujet une propriété stable (état). Le français ne permet pas cette recatégorisation par la seule forme aspecto-temporelle, et le marqueur $d\acute{e}j\grave{a}$ est obligatoire pour traduire (31)²².

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'examiner tous les types d'énoncés. Cependant, il nous semble utile de nous arrêter quelque peu sur les complétives de parole et d'opinion.

(33) Mayrə or aynk'an law sertac er Vahramin demk'ə <u>kaskacec'aw</u> or noren ban mə <u>patahac e.</u>

[... <u>se douta (aor.)</u> que encore chose une <u>arrivé est</u> (parfait)]

La mère, qui avait si bien étudié la physionomie de Vahram, se douta (aor.) qu'il <u>était</u> encore <u>arrivé</u> quelque chose.

On notera que l'arménien n'impose pas, contrairement au français, la concordance des temps dans ces complétives : ainsi, la subordonnée *noren ban mo patahac* \bar{e} a exactement la même forme que s'il s'agissait de discours direct.

D'où la portée particulière que peut avoir l'opposition parfait/aoriste dans ce type de contextes. Elle se combine avec une autre opposition, dont on ne dispose d'ailleurs d'aucune description satisfaisante à ce jour 23 : deux joncteurs sont disponibles pour introduire ce type de complétives, or et $t'\bar{e}$, qui relèvent morphologiquement de paradigmes distincts; or, « que », s'inscrit dans une série qui comporte les relatifs et les indéfinis (qui, quoi, etc., en d'autres termes, dans la série souvent désignée, par référence à l'anglais, « wh »), en quoi il relève de l'anaphore, alors que $t'\bar{e}$ est lié à $et'\bar{e}$, « si », et relève donc du domaine modal (hypothèse). Pour rendre cette opposition accessible au lecteur francophone, on peut gloser ces deux joncteurs respectivement par « que » et « comme quoi ».

(34) Imac'ay naew. t'ē <u>amusnac'ac es</u>, tarinerē i ver J'ai-entendu-aor aussi, « comme quoi » marié es, années depuis J'ai entendu dire aussi que tu (t')es marié, depuis des années.

Dans cet énoncé (34), le joncteur or serait acceptable, dans la mesure où <u>amusnac'ac es</u> peut s'interpréter comme un prédicat adjectival « tu es marié ». En revanche, dans l'exemple (35), la présence de <u>inépes</u>, <u>comment</u>, qui souligne la processualité, interdit totalement or :

(35) Yišec'<u>t'ē</u> inčpēs giw n Abunayenc' oskineru tēr <u>darjac en</u> [souvint « <u>comme quoi</u> » comment village-Gén. Abunayan-Gén.pl. or-Gpl. maître <u>devenu sont.</u>] Il se rappela comment ils étaient devenus maîtres de l'or des Abunayan.

²² En (32), l'aoriste n'exclut pas un énoncé en situation : un énoncé de ce type peut intervenir dans une situation où le père en question serait susceptible d'être passé dans le champ de vision de l'interlocuteur. C'est probablement à ce type d'exemple que l'on doit la description traditionnelle répandue en linguistique arménienne selon laquelle l'opposition parfait / aoriste renvoie à la plus ou moins grande ancienneté du procès. Outre qu'une telle interprétation contraint à des exercices parfois périlleux, elle ne rend pas compte de la réalité. En cela, pour l'arménien. N. Kozintseva effectue un réel progrès en introduisant les notions de pertinence actuelle et d'expérienciel plutôt que « action dont les conséquences se poursuivent jusqu'au moment de l'énonciation », traditionnellement évoquée.

En revanche. l'analyse que propose A. Ouzounian (1992) de l'opposition entre $t'\bar{e}$ et zi en arménien classique nous semble tout à fait pertinente, et applicable en grande partie à l'opposition moderne $t'\bar{e} \neq or$.

De même, en

(36) Kay naew hay virawor mo, or č'i giter t'e yanun inč'u kruac e

[Il-y-a même arménien blessé un, qui ne sait « comme quoi » au-nom-de quoi battu est.]

Il y a même un blessé arménien qui ne sait pas au nom de quoi il s'est battu

la locution interrogative « au nom de quoi » interdit totalement le joncteur or qui requiert un contenu propositionnel globalisé et non modal.

Le choix du joncteur a un impact sur la hiérarchie énonciative entre les deux membres d'énoncés. Comportant une dimension modale, la complétive en t'e a plus de charge énonciative que la principale qui la régit. Ainsi, dans l'énoncé suivant à l'aoriste, c'est t'e qui est impossible :

(37) Imac'ay or amusnac'ar

[Entendu-aor.1°sg aussi, que marié es]

J'ai su que tu t'étais marié

En effet, en (37), la totalité de la charge informative est sur la principale *Imac'ay*, 'j'ai entendu dire', à laquelle amusnac'ar, 'tu t'es marié', apporte un simple contenu qualitatif. La charge assertive de 'tu t'es marié' est nulle, et ce segment est donc incompatible avec la valeur modale de t'e.

Cette digression concernant la répartition entre ces deux joncteurs ne vise pas à prétendre qu'il y a une correspondance absolue entre parfait et $I\bar{e}$ d'une part, et entre aoriste et or, de l'autre. Ce premier examen rapide des exemples ci-dessus montre bien que dans certains contextes non marqués, les marqueurs sont commutables. Cependant, on peut poser de façon claire une affinité entre joncteurs et formes aspecto-temporelles, affinité pour laquelle je propose l'explication suivante. Prototypiquement, or permet de mentionner de façon globalisée un procès qui est situé dans le temps, mais qui, au plan énonciatif, fait office de contenu qualitatif, ou de déterminant de sens, au procès (parole ou opinion) exprimé par la principale. C'est ce procès principal qui est vecteur de l'assertion pour cet énoncé, et qui, par conséquent, fait l'objet d'une construction. L'aoriste, même s'il a une dimension assertive au même titre que le parfait, se prête, du fait de sa dimension événementielle globalisante, à ce traitement. En d'autres termes, ces énoncés supposent que le contenu propositionnel de la subordonnée est déjà intégré par le locuteur²⁴, ce qui est compatible avec la globalisation du procès opérée par l'aoriste.

2.4. L'opposition parfait / aoriste et la problématique de l'aspect : quelques pistes de réflexion

a) Convergence:

Si on entend par "aspect" l'inscription d'un procès dans l'opposition 'accomplissement / inaccomplissement', ou encore 'borné / non borné', (ce que font plus ou moins explicitement de nombreux linguistes spécialistes de langues où l'aspect n'est pas une catégorie grammaticale au sens strict), aoriste et parfait arméniens se situent du même côté de l'opposition : celle de l'accompli, ce que l'examen des marques formelles dans la première partie de l'article nous avait déjà appris

²⁴ Ainsi que par l'interlocuteur : si un énoncé contient dans la complétive en *or* un procès à l'aoriste qui n'apparaît pas comme consensuel. l'interlocuteur objectera sur l'ensemble de la proposition, et non sur la subordonnée de manière isolée.

b) Divergences:

- Propriétés aspectuelles au sens strict :

Seul l'emploi de l'aoriste au sens prospectif (gac'ink', au sens, on s'en va! cf. ex. n°22, 23, 24), pour lequel le parfait est absolument impossible, fait exception à cette convergence référentielle. Alors que le parfait a un ancrage temporel double (événement dans le passé, et rapport à T₀), l'ancrage temporel univoque de l'aoriste et son caractère de globalisation permettent des emplois non rigoureusement accomplis au plan référentiel.

- Orientation du procès et propriétés actancielles :

Le parfait, par son affinité avec le statif, sa valeur résultative et la possibilité d'annulation de la diathèse, est orienté vers le patient, alors que l'aoriste, événementiel, est orienté vers l'agent. Cela est lié dans une certaine mesure à l'affinité du parfait avec le discours, et de l'aoriste avec le récit. Citons notamment L. Danon-Boileau (1997 : 150), qui caractérise le récit par la permanence de l'agent. Certes, nous avons montré que la différence entre aoriste et parfait n'était pas réductible à une distinction discours / récit, mais une caractérisation portant sur la permanence du sujet permet peut-être de sortir de ce dilemme, étant susceptible d'être appliquée aux énoncés en discours, où elle serait assumée par le sujet de l'énonciation. Pour notre propos, il y a certes matière à approfondir cette intuition.

- Hiérarchie énonciative entre les procès :

On a pu constater, dans les procès emboîtés comme dans les complétives, que l'aoriste se prête mieux que le parfait à une sorte de « vidage » assertif. Cela tient à la nature du parfait qui, de par sa relation intrinsèque à T₀, et donc aux coordonnées énonciatives, est susceptible de porter des valeurs modales, et ne se laisse « vider » assertivement que lorsque le participe est assimilable à un adjectif (cf. tu es marié v tu t'es marié). Cela converge également avec les données formelles que nous avons présentées en 1., à savoir le fait que l'aoriste ne porte aucune des deux marques d'actualisation que sont les particules et l'auxiliaire.

Repérage

Autre corrélât de la relation intrinsèque du parfait à T₀, lorsqu'un énoncé comporte un repère temporel absolu (date) ou du moins non déictique, sans relation à T₀ comme 'quand il est venu', 'un jour', et même 'il y a dix ans', l'aoriste seul est possible si ce marqueur est segmenté, et qu'il fixe un cadre pour l'énoncé dans son ensemble. Dans le seul cas où nous avons rencontré ci-dessus le marqueur 'un jour' avec un procès au parfait (cf. exemple 19), ce complément de temps n'est pas segmenté, il ne s'agit pas d'un adverbe de phrase, il marque l'indéfinitude du sujet dont il est partie constituante : « quiconque un jour a fumé ».

En revanche, si 'un jour', 'quand', fixe un cadre pour le procès, il bloque l'emploi du parfait qui a obligatoirement un repère T_0 .

De même, une succession de procès au parfait ne peut constituer un enchaînement narratif : les exemples à valeur expériencielle (17) et (18) ne sont pas en contradiction avec cette affirmation. « Combien de fois ai-je cessé de fumer et recommencé! » serait impossible avec « cette fois-ci » au lieu de « combien de fois ». De même « J'ai transporté à dos d'âne et vendu du bois pour vivre » constitue un procès multiple conçu dans sa totalité par rapport à T₀. Il s'agit non pas d'un enchaînement de procès, mais de procès complexes traduits par deux verbes. La séquence n'est pas événementielle, n'est pas narrative, elle est constitutive du procès lui même, d'un procès avec aller-retour dans le cas de la cigarette, et d'un processus détaillé pour l'autre exemple. Cette interprétation est possible parce qu'il n'y a aucun ancrage temporel explicite, ou bien qu'il y a un ancrage explicitement non discret ('Combien de fois!'), et que la valeur expériencielle avec son effet cumulatif peut donc être activée; d'où l'incompatibilité avec un marqueur temporel.

3. La question du médiatif

Si notre propos a été jusque-là d'illustrer des phénomènes bien décrits pour d'autres langues, en revanche, la question du médiatif nous fait aborder une facette plus surprenante de l'organisation des formes aspecto-temporelles de l'accompli en arménien occidental : cette opposition s'inscrit en réalité dans une tripartition aoriste / parfait / médiatif. Nous tenterons donc ici de mettre en évidence comment l'existence du médiatif se reflète sur le système aspecto-temporel de l'arménien.

3.1. Lien avec le médiatif?

Le médiatif est issu d'un ancien parfait, ce qui n'est pas pour surprendre lorsqu'on connaît ses valeurs pragmatiques à dimension modale²⁵. D. Cohen (1989) montre bien en quoi le parfait est à l'aoriste ce que le progressif est au présent simple : le temps de la glose, de l'intention sous-jacente. De fait, comme nous l'avons vu concernant les contraintes d'emploi avec le joncteur $t\bar{e}$, le parfait se prête, de par son double repérage, à des dimensions modales. Il trouve donc tout naturellement son prolongement dans le médiatif. D'ailleurs, en arménien classique et en arménien oriental, qui ne connaissent pas la catégorie du médiatif en tant que forme marquée, ces valeurs sont assumées par le parfait (cf. Lyonnet 1933). Une des questions que pose cette tripartition d'un point de vue diachronique et dialectologique est la manière dont les valeurs modales ont été redistribuées au passage d'une bipartition aoriste/parfait à la tripartition de l'arménien occidental.

Notre propos n'est certes pas ici d'analyser les valeurs modales respectives du parfait et du médiatif, mais bien d'envisager en quoi les caractéristiques aspectuelles et modales sont corrélées. Car en effet, le comportement aspectuel du médiatif n'est pas identique à celui du parfait²⁶. En d'autres termes, le médiatif ne peut être décrit comme une sorte de parfait 'à valeurs pragmatiques ajoutées'.

3.2. Le médiatif n'est pas (seulement) le pendant modal du parfait.

Certes, dans certains contextes, en situation, le médiatif peut commuter avec le parfait. C'est le cas notamment des exemples dits « admiratifs » évoqués plus haut. Pour ces énoncés, le médiatif présente les caractéristiques du parfait, à savoir la prise en compte d'un procès accompli du fait de sa pertinence du point de vue de T₀, et on peut se demander, compte tenu des caractéristiques intonatives très marquées de ces énoncés, s'ils ne se distinguent pas du parfait par un simple supplément d' 'expressivité'.

Ce point doit être pondéré par deux remarques :

1/ outre le caractère peu convaincant de l'éexpressivité comme critère d'analyse linguistique, le marquage formel biunivoque du médiatif (une forme pour le médiatif et seulement pour lui) en arménien occidental ne permet pas de traiter l'admiratif indépendamment des autres valeurs de cette même marque.

2/ en cooccurrence textuelle avec un autre verbe au passé, le médiatif peut acquérir une valeur aspectuelle qui est en contradiction avec celle du parfait, ce que confirme l'impossibilité de toute commutation.

Ainsi donc, non seulement le parfait a des valeurs modales propres qui interdisent de le considérer comme un équivalent non marqué du médiatif, mais de plus, le médiatif a une

²⁵ Les limites de cet article ne nous permettent pas de revenir ici sur la définition de cette catégorie et sur ses valeurs pragmatiques. A ce sujet, nous nous permettons donc de renvoyer le lecteur à Donabédian (1996a, 1996b, 1998).

²⁶ Ce point n'a pas été abordé à notre connaissance concernant le médiatif dans d'autres langues du continuum balkanique où cette tripartition existe, soit que cette caractéristique aspectuelle soit propre à l'arménien, soit qu'elle n'ait pas encore été mise en évidence ailleurs.

dimension aspectuelle. C'est ce que démontre le fait que le médiatif est bien souvent commutable non pas avec le parfait, mais avec l'aoriste.

Les exemples qui nous ont conduite sur cette voie sont des emplois du médiatif dans des contextes au passé, avec auxiliaire à l'imparfait (plus-que-parfait et plus-que-parfait du médiatif). On verra par la suite que ce phénomène concerne une catégorie plus large d'énoncés.

Dans des textes au passé, nous avons pu remarquer (Donabédian 1996b) que le médiatif *plus-que-parfait* s'oppose au *plus-que-parfait* en --ac par le fait qu'il sert à établir une succession chronologique entre événements, propriété qui, comme on l'a vu, est caractéristique de l'aoriste, par opposition au parfait. En quelque sorte, le *plus-que-parfait* du médiatif apparaîtrait comme un 'aoriste antérieur', alors que le *plus-que-parfait* (en -ac) est le 'parfait antérieur'.

De cette capacité qu'a le médiatif de rétablir une succession événementielle procède sa valeur causale. En effet, dans les énoncés ci-dessous, qui sont des récits à l'aoriste, le médiatif peut commuter avec le parfait, mais on obtient alors un sens différent : en (38) Pierre se réveille et constate que le violon joue :

(38) P'iēr otk'i c'cuec'aw yankarc ac'k'erə xošor mə bac'ac, c'awagin artayaytut'eamb mə.

K`ovi bakin jut`akə sksac er. At`orə mekdi netec`..

[... à-côté-Gén. Cour-Gén. violon commencé était. Chaise de-côté jeta...]

Pierre se dressa (aoriste) soudain, les yeux grand ouverts, avec une expression douloureuse. Le violon de la cour voisine avait commencé (parfait) (à jouer). Il écarta la chaise...

alors que dans le même contexte, avec le médiatif, le violon est interprété comme la cause du réveil :

(39) Petros yankarc art no aw. Jut ako skser ēr.

[Pierre soudain se-réveilla. Violon-le <u>commencé était</u>] (médiatif)

Pierre se réveilla soudain: le violon s'était remis à jouer.

De même dans l'énoncé suivant :

(40) Erku amisnerə sastik erkarec'an. Erbor septemberə verjapēs hasaw, xist barkac'ac ēr Petros: erku bac'ik miayn <u>stac'er ēr</u> irmē (ew mēkə miayn gounawor).

[... deux cartes seulement reçu était (médiatif), (et une seulement en-couleur)]

Les deux mois durèrent (aoriste) une éternité. Lorsque septembre arriva (aoriste) enfin, Pierre était très en colère: il avait reçu d'elle seulement deux cartes postales (dont une seule en couleurs).

Le médiatif, à la différence du parfait, n'est pas statif, ce qui, au plan morphologique, est cohérent avec le fait qu'il-n'est pas formé sur un participe nominalisable. Nous constatons dans ces énoncés qu'à la différence du parfait, il est susceptible de construire une succession événementielle, et donc qu'il partage avec l'aoriste les propriétés 'globalisation' et 'événementiel'. Cette globalisation lui confère un caractère dynamique. En revanche, il se distingue de l'aoriste par le fait qu'il est en relation avec le T de référence.

Le caractère de globalité inhérent à ce type d'énoncés rejoint la définition que nous donnons du médiatif dans Bonnot *et alii* (1998), le médiatif pouvant être analysé comme la prise en compte d'un procès appréhendé globalement en situation, puis qualifié de manière contrastive, ce qui lui confère sa valeur modale.

L'aoriste, dont nous pouvons considérer le caractère de globalité comme acquis, peut, en situation, acquérir une valeur proche de celle du médiatif. Dans les exemples (21) à (24), il y a prise de conscience soudaine de quelque chose, ou simulation de cette prise de conscience pour prendre à parti l'interlocuteur. Mais contrairement au médiatif, qui est un commentaire sur cette situation appréhendée globalement, avec l'aoriste, il s'agit souvent d'un constat poussant à agir rapidement (avoir faim suppose le désir de manger, être lassé d'une activité suppose le désir de la cesser). La description traditionnelle de l'aoriste en arménien rend compte de ces énoncés comme traduisant des événements survenus immédiatement avant le moment de l'énonciation, mais on voit bien ici que ce n'est nullement le différentiel temporel qui est en cause. Ce dont parle le locuteur, c'est de sa propre surprise (cf. 21) en ce qu'elle l'ancre dans un axe temporel orienté, et le pousse à agir. De fait, dans ces contextes, l'aoriste peut alterner avec le médiatif (moyennant une différence de sens entraînée par cette question d'orientation temporelle), mais jamais avec le parfait, qui est statif, et ne permet pas d'appréhender un procès dans sa globalité, en tant qu'événement.

On terminera par la comparaison de ces trois énoncés qui constituent une sorte de paire minimale étendue faisant alterner aoriste, parfait et médiatif, à partir de la manipulation d'un énoncé de base, toujours en situation :

(41) - Sak'o, mer dramo holorovin hataw. (aoriste) Dramatun pētk' ē ert'as

[Sako. notre argent totalement est-épuisé(aoriste) Banque nécessaire est ailles].

« Sako, notre argent est totalement épuisé. Il faut que tu ailles à la banque. »

On énonce ici un événement 'argent épuisé', puis la marche à suivre (cf. incitation à agir soulignée plus haut). Cet énoncé est possible dans un contexte où l'événement en cause serait attendu comme imminent (ça y est, on n'en a plus, il faut y aller). C'est le fait que l'aoriste soit mis en séquence avec une incitation à agir qui interdit le parfait et exige l'événementialité. En revanche, le médiatif, dont le caractère global et dynamique permet ce type de séquencialité, reste possible.

- (42) Sak'o, dramatun gna. Dramnis bolorowin <u>hater ē</u>.
 - [- Sako, banque va!. Argent-notre totalement épuisé est(Médiatif)]
 - « Sako, va à la banque. Nous n'avons plus du tout d'argent. »

Dans ce deuxième contexte, le parfait n'est pas impossible, dans la mesure où l'ordre des deux constituants rompt la succession chronologique : le deuxième membre n'est pas événementiel, mais constitue un commentaire de la situation. Le choix entre médiatif et parfait est ici modal (énoncé analysé dans Bonnot *et alii* 1998). Le médiatif apporte une contrastivité qui introduit une dimension polémique, alors que le parfait est une simple explicitation.

- (43) Sak'on dramatun gnac'. Dramnis bolorowin <u>hatac ē</u>.
 - [- Sako banque est-allé-aor. Argent-notre totalement épuisé est(Parfait)]
 - « Sako est allé à la banque. Nous n'avons plus du tout d'argent. »

Enfin, dans ce cas, le parfait étant statif, on comprend qu'il s'agit d'un constat valide pour le moment de l'énonciation. L'articulation avec le procès à l'aoriste « aller à la banque » ne peut se faire que sur le mode de l'explicitation : c'est à la banque que Sako a découvert qu'il n'y avait plus d'argent (sur le compte). Ici, l'aoriste est impossible, car il construirait une succession narrative entre les deux procès, et l'énoncé ne recevrait aucune interprétation plausible. En revanche, le médiatif serait possible avec une valeur d'indignation : « tu te rends compte! ».

On constate donc qu'outre les valeurs modales, le médiatif alterne tantôt avec l'aoriste, tantôt avec le parfait, respectivement selon que le contexte privilégie l'événementialité et la globalisation du procès, ou la qualification d'une situation en présence.

En guise de conclusion:

En conclusion de ce travail exploratoire, nous reviendrons à la grille d'analyse initiale.

Le parfait et le médiatif, temps composés, supposent le rapport à T₀ : ils ont pour propriété commune de qualifier une situation.

L'aoriste et le médiatif, qui ne présentent pas, à la différence du parfait, de traits nominaux caractérisés, conservent des propriétés événementielles incluant la globalité du procès.

Le parfait se distingue de l'aoriste et du médiatif par son caractère statif, et l'aoriste se caractérise comme non repéré par rapport à T_0 .

Tous relèvent de l'accompli, ce que confirme le choix de leur base.

Ce qui nous permet de préciser les données du tableau n°2 comme suit :

| | Aoriste | Parfait | Médiatif |
|----------------------------|---------|---------|----------|
| Accompli | + | + | + |
| Repère par rapport à T_0 | - | ÷ | + |
| Global / événementiel | ÷ | - | + |

C'est ce que nous espérons avoir démontré.

Certes, un tel tableau n'épuise pas la question, les critères introduits ne sont pas étanches, et il faut donc se garder d'une simplification excessive. Mais à ce stade exploratoire, ce travail montrera, s'il en était encore besoin, que les données tant morphologiques que syntaxiques et pragmatiques ne permettent pas de s'en tenir à une opposition aspect / mode / temps.

Bibliographie:

BENVENISTE, E. 1960, « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques ». in PLG 1. Paris 1966, p. 187-207.

BONNOT, C., DONABEDIAN, A., SELIVERSTOVA, O., 1998, « Enoncés à accent initial en russe et énoncés au médiatif en arménien occidental: une convergence fortuite? » Communication au XVIème Congrès International des Linguistes (Paris, juillet 1997) à paraître (CD-ROM), Elsevier Press.

COHEN. D., 1989, L'aspect verbal, Paris, PUF.

DANON-BOILEAU. L., 1997. « L'apport de l'étude des troubles du langage à la linguistique générale : réflexions sur la deixis. la négation et l'actance », in B.S.L.P., Tome XCII-1, p. 137-154.

DESCLES, J.-P., et GUENTCHEVA, Z., 1996. « Convergences et divergences dans quelques modèles de l'aspect », in Semantyka a konfrontacija językowa, 1, SOW, Warszawa, p. 23-42.

DONABEDIAN, A., 1996a, « Mediative and Perfect in Western Modern Armenian », in *Proceedings of the Fifth International Conference on Armenian Linguistics*, D. Sakayan, ed., p. 149-166.

DONABEDIAN. A., 1996b. « Pour une interprétation des différentes valeurs du médiatif en arménien occidental », in Z. Guentchéva 1996, p. 87-108

DONABEDIAN. A., 1997. « Neutralisation de la diathèse des participes en -ac de l'arménien moderne occidental ». Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata, XXVI, 2/1997, p. 327-339.

DONABEDIAN, A., 1998, « La négation dans le système verbal de l'arménien », in Cahiers de Linguistique de l'INALCO 2/98, 1998, à paraître.

GUENTCHEVA, Z., 1990, Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain, Paris, C.N.R.S..

GUENTCHEVA, Z., ed., 1996. L'énonciation médiatisée. Paris, l'Information grammaticale. Louvain, Peeters.

KOZINTSEVA. N., 1996. « Types of Perfect Meaning in Modern Eastern Armenian Compared with English », in *Proceedings of the Fifth International Conference on Armenian Linguistics*, D. Sakayan, ed., New York, p.191-204.

LYONNET, S., Le parfait en arménien classique, Paris 1933, S.L.P.

OUZOUNIAN, A., 1992, « A propos des complétives en arménien classique », in B.N.L.P., LXXXVII – 1992, p. 347-355.